



INDICATEURS QUALITE ET SECURITE DES SOINS

1) Certification d'HAD Vendée

HAD Vendée est **certifié A** par la Haute Autorité de Santé (HAS), pour une durée de 6 ans, à compter de 2018.



2) Qualité de la prise en charge

Dossiers 2018 traités en 2019	HAD Vendée	Position par rapport à l'objectif national de 80%	Evolution par rapport à 2018
Conformité du dossier médical	91 %	A	➡
Coordination de la prise en charge	92 %	A	➡
Suivi du poids	64 %	C	➡
Evaluation du risque d'escarre	80 %	B	➡
Evaluation de la douleur	100 %	/	➡

3) Satisfaction des patients et de l'entourage

Taux de retour des questionnaires de fin de prise en charge : 59%

Satisfaction	2019	2018
Accueil admission	98 %	96 %
Organisation de la prise en charge	97 %	94 %
Prise en charge de la douleur	97 %	94 %
Droits du patient	98 %	97 %
Fin de la prise en charge	94 %	90 %
Appréciation globale	98 %	97 %

4) Lutte contre les infections nosocomiales

Données 2018 traités en 2019	HAD Vendée	Position par rapport à la moyenne nationale	Evolution par rapport à 2016
ICSHA 2	105 %	A	➡

Pour comprendre :
ICSHA 2 : reflet de la consommation de solutions hydro-alcooliques par les professionnels de santé et les patients, pour l'hygiène des mains.

5) PRIORITES D'HAD VENDEE

HAD Vendée se donne comme priorité d'améliorer la qualité de la prise en charge du patient en HAD, par :

- L'amélioration et la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- L'amélioration de la coordination avec les professionnels du domicile
- Le développement de la communication auprès des partenaires potentiels et des usagers.